

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Rachel Wilson

<https://www.cadre21.org/membres/257901b24604acd7d952afb1>

Date d'obtention : 2024-03-13 19:29:09



cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org



Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Follow the kit, and then the protocols with the respect to the law in order to protect the victims and ourselves.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

I used to always ask the alleged perpetrator what their role was in the situation and if they have anything on their phones that they shouldn't. Now, I will simply confiscate the phone and contact the police.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

You can ask the students to describe the images and videos in their possession, but do not ask for copies or to see them. Phones will be confiscated and police will take a look at them.